

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

CABINET

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

**DECLARATION DU Pr Jean KOULIDIATI MINISTRE DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU
BURKINA FASO**

**A l' OCCASION DE LA 17ème CONFERENCE DES PARTIES A
LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Durban, Afrique du Sud, 07 Décembre 2011

Madame la Présidente,

Excellence Mesdames Messieurs les Ministres,

Distingués Délégués,

Madame la Présidente, je voudrais vous adresser mes vives félicitations pour votre élection à la présidence de notre conférence et saluer le peuple sud africain pour l'accueil chaleureux réservé à ma délégation.

Je voudrais également rendre un hommage à la mémoire de notre frère Mama KONATE, intrépide négociateur, décédé en mission pour la cause des changements climatiques. Que le Peuple malien et sa famille trouvent ici, l'expression de notre compassion et de notre solidarité.

Madame la Présidente,

La tenue de la 17ème Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques ici à Durban, en terre africaine, revêt à mes yeux une importance capitale pour l'Afrique parce que pour nous, la problématique des changements climatiques reste à la fois un problème d'environnement et de développement.

Pour sa part, le Burkina Faso, tout en mettant en œuvre les programmes d'adaptation, entreprend de nombreuses activités afin d'apporter sa contribution au renforcement des capacités des acteurs et également à l'atténuation.

A ce titre je vous citerai en exemple :

1. dans le domaine de la réglementation :

- La relecture du code de l'environnement en 2011, pour prendre en compte les thèmes émergents tels les changements climatiques ;
- La relecture du code forestier pour accroître l'implication des collectivités décentralisées dans la gestion durable de l'environnement ;
- La mise en place de cellules environnementales dans tous les ministères, dans les Gouvernorats et les grandes entreprises publiques et privées.

2. Dans le domaine du renforcement des capacités des populations :

- Les formations des responsables des collectivités territoriales, des parlementaires, des coutumiers des agents de l'administration sur la problématique des changements climatiques ;
- L'élaboration d'un programme minimal d'éducation environnementale qui sera intégré dans les curricula et introduit dans les différents ordres d'enseignement ;
- La relecture des plans communaux et régionaux de développement afin d'y intégrer les dimensions changements climatiques et gestion durable des terres;
- L'organisation à travers le territoire national tous les ans d'une journée à faible émission de carbone, journée au cours de laquelle les citoyens sont sensibilisés sur les gaz à effet de serre et sont invités à se déplacer autant que possible avec les véhicules non motorisés ou à faire le co-voiturage ou les transports en commun.

3. En ce qui concerne la promotion des énergies renouvelables :

- Des études ont été faites en vue d'élaborer un atlas sur le potentiel éolien du pays en vue de sa valorisation future ;
- Le pays a lancé la construction de deux centrales solaires de 20 MW, et pour donner l'exemple mon Ministère sera pour compter de fin décembre de cette année électrifié par l'énergie photovoltaïque.

A cela s'ajoute les programmes d'aménagement forestiers, les campagnes annuelles de reboisement ce qui a permis à notre pays d'être sélectionné pour bénéficier d'un appui pour la mise en œuvre de son programme d'investissement forestier dans le contexte du processus de la REDD+.

Madame la Présidente,

Les changements climatiques touchent tous les pays du monde cela, à des degrés divers et à ce titre mon pays invite le Secrétariat de la Convention et les Parties à accepter la candidature de la République Chine Taïwan comme observateur à notre convention dès les prochaines réunions des organes subsidiaires.

Madame la Présidente,

Distingués délégués,

Nous sommes ici à Durban pour contribuer à faire de ces négociations un succès éclatant pour des milliards de personnes vulnérables qui sont à l'écoute de nos conclusions. Comment pourrions-nous justifier à ces populations, que nous avons été incapables de trouver une solution à un problème commun, reconnu par tous ? La justice, la coopération internationale, le développement humain, les engagements ambitieux et courageux sont les mots clé que mon pays partage avec vous en vue de parvenir à des résultats fondés sur l'équité, assurant le droit des pays à un développement durable et le mieux-être des populations.

Madame la Presidente,

Le Burkina Faso, dans le cadre de la tenue de cette COP 17 tout en restant solidaire au groupe des PMA, au Groupe africain ainsi qu'au G77+ la Chine:

- réaffirme son soutien à l'intégrité de la Convention et du Protocole de Kyoto;
- Invite la communauté des pays développés à consentir des efforts pour une deuxième période d'engagement avec un niveau d'ambition acceptable mais contraignant pour permettre de garantir un système climatique viable pour les générations actuelles et futures ;
- Souhaite l'adoption, ici même à Durban, d'une décision sur le Fonds vert pour le climat et sa dotation en moyens financiers conséquents par les pays de l'annexe I à la fois pour l'adaptation et l'atténuation aux fins de soutenir les pays les plus vulnérables;
- Encourage les pays annexe I à continuer de contribuer aux fonds PMA pour permettre aux pays les moins avancés la mise en œuvre des programmes d'action nationaux d'adaptation ainsi que les Plans nationaux d'adaptation.

Distingués délégués,

Mesdames, Messieurs

Je voudrais terminer mon propos par une note d'espoir, en formulant le vœu qu'avec notre volonté à tous, la résonance ainsi que les retombées de cette Conférence de Durban que je souhaite fructueuse, permette de marquer un pas décisif vers un avenir meilleur pour nous-mêmes et pour les générations futures.

**Plein succès à nos
travaux**

**Je vous remercie pour votre
aimable attention**